



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 6 décembre 1994 — N° 6

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Roger Bertrand**

QUÉBEC

6 décembre 1994

6 décembre 1994

Le mardi 6 décembre 1994

N° 6

La séance est ouverte à 10 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Morin (Dubuc) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi :

190Loi modifiant la Loi annexant un territoire à celui de la Ville de Chicoutimi.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Parizeau, premier ministre, dépose :

Copie d'un avant-projet de loi intitulé «Loi sur la souveraineté du Québec» (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 65-941206)

Un document décrivant le processus d'information et de participation des citoyens du Québec qui sera

6 décembre 1994

mis en oeuvre pour la discussion et la bonification de l'avant-projet de loi précédemment déposé.

(Dépôt n° 66-941206)

Le texte d'un préavis de motion à inscrire au *Feuilleton et préavis* au nom du leader du gouvernement et relatif au rôle de la Commission des institutions dans ledit processus.

(Dépôt n° 67-941206)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Blackburn, ministre responsable de la Condition féminine, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la journée du 6 décembre décrétée Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la règle de fonctionnement 40, M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

La Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants : le projet de loi 222, Loi modifiant la charte de la Ville de Laval, et le projet de loi 225, Loi concernant la Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine.

6 décembre 1994

M. le Président donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement et des équipements se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux ;
 - la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux.
-

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la session, prononcé par M. Parizeau, premier ministre, à la séance du mardi 29 novembre 1994, et sur les motions de censure présentées par M. Johnson, chef de l'opposition officielle, M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis), Mme Vaive (Chapleau) et Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François).

À la fin de son intervention, M. Benoit (Orford) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour avoir agi avec ineptie et désinvolture dans la gestion de nos ressources énergétiques en subordonnant aux impératifs partisans la planification énergétique du Québec.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure.

6 décembre 1994

À 13 heures, M. Bélanger, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

Débat sur le discours d'ouverture de la session

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Johnson, chef de l'opposition officielle, M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis), Mme Vaive (Chapleau), Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) et M. Benoit (Orford).

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le débat est ajourné.

À 18 heures, sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 7 décembre 1994, à 10 heures.

Le Président

ROGER BERTRAND